

DEMANDEUR:

ALSEO S.R.L.
Monsieur BECKERS Thomas
Administrateur
Rue de la Casmaterie, 10
4050 CHAUDFONTAINE

Liège, le 24 mars 2022

RAPPORT D'ANALYSE: E/22 0822

Pôle Laboratoire

Quai du Barbou, 4
B - 4020 LIEGE
Tél. : +32.42797966
Fax : +32.42795906
www.provincedeliege.be
N° d'entreprise: 0207.725.104

DEMANDE:

Objet: dosage des acides gras dans un échantillon d'huile d'olive.

Date: 16/03/2022.

Référence: D16/03/2022.

PRELEVEMENT(S):

1 échantillon prélevé par vos soins (date non précisée).

Identification: tableau I.

Réception au laboratoire: 16/03/2022.

ESSAI(S):

Dossier traité: du 16/03/2022 au 24/03/2022.

Résultats: tableau II.

Département Qualité



Responsable technique



F. ANDRIEN

RAPPORT D'ANALYSE: E/22 0822

TABLEAU I: Identification de l'échantillon.

REF. LABO	REF. CLIENT	SITE	ENDROIT	NATURE	DESCRIPTION
01-0	Huile olive extra vierge Espagne Lot:R220309	ALSEO SRL - Chaudfontaine	Non communiqué	huile	liquide jaune

TABLEAU II: Résultats.

01-0: Huile olive extra vierge Espagne Lot:R220309

PARAMETRE(S)	RESULTAT(S)	UNITE(S)	METHODE(S)
C12:0 lauric ac. (#)	0.62	%	Méthode propre
C14:0 myristic ac. (#)	0.28	%	Méthode propre
C16:0 palmitic ac. (#)	11.58	%	Méthode propre
C16:1(w7) palmitoleic ac. (#)	0.90	%	Méthode propre
C17:0 margaric ac. (#)	0.05	%	Méthode propre
C18:0 stearic ac. (#)	2.92	%	Méthode propre
C18:1(w9)ct oleic ac. (#)	77.25	%	Méthode propre
C18:2(w6)ct linoleic ac (C18:2n6)ct (#)	4.28	%	Méthode propre
C18:3(w3) Linolenic ac. (#)	0.57	%	Méthode propre
C20:0 arachidic ac. (#)	0.39	%	Méthode propre
C20:1(w9) gondoic ac. (#)	0.25	%	Méthode propre
C22:0 behenic ac. (#)	0.10	%	Méthode propre
C22:4(w6) (#)	0.63	%	Méthode propre
C24:0 Lignoceric ac. (#)	0.05	%	Méthode propre
SFA (Saturated Fatty Acids) (#)	15.99	%	---
MUFA (Mono Unsaturated Fatty Acids) (#)	78.40	%	---
PUFA (Poly Unsaturated Fatty Acids) (#)	5.48	%	---
Somme des acides gras (#)	99.87	%	---
W6	4.91	%	---
W3	0.57	%	---
W6/W3	8.61	%	---

(#) : Essai accrédité

REMARQUES:

Le laboratoire ne prend pas en compte l'incertitude de mesure dans les résultats présentés.

Les résultats ne concernent que les objets soumis aux essais et ne peuvent être reproduits. Dans le cas où le laboratoire n'a pas été chargé de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Le laboratoire n'est pas responsable des données communiquées par le client, celles-ci sont grisées.

Le présent document ne peut être reproduit, sinon en entier, sans accord du laboratoire.

Aucune donnée ne sera diffusée à des tiers non concernés par cette prestation sauf lorsque le laboratoire est tenu par la loi ou autorisé par des dispositions contractuelles à divulguer des résultats.

Les incertitudes de mesures pour les méthodes quantitatives (pour les paramètres accrédités), les procédures d'essais et le rapport de prélèvement le cas échéant sont disponibles sur simple demande. Les incertitudes de mesures non disponibles pour les méthodes qualitatives de microbiologie ont été estimées par l'analyse des facteurs de risques.

Le processus de traitement des réclamations est le suivant : en cas de réclamation, nous vous serions grés de bien vouloir adresser un mail à laboratoire@provincedeliege.be en stipulant le numéro du rapport concerné. Le laboratoire vous informera du traitement de celle-ci.

Sauf demande écrite du client, les échantillons seront éliminés :

- immédiatement pour les échantillons soumis à l'analyse microbiologique
- 1 mois après la réalisation des essais pour les échantillons soumis aux autres analyses.

Dans le cas d'analyse d'eau de piscine, un tableau récapitulatif des résultats se trouve en annexe du présent rapport.